



LE COLLECTIF CITOYEN SMJD DEMANDE A MARC MORISSET SA DEMISSION

Compte tenu des propos de Marc Morisset lors du Conseil Municipal du 4 Novembre 2020 et de son attitude tant au sein de l'équipe municipale qu'auprès des services municipaux, le collectif Saint Médard en Jalles DEMAIN s'est réuni et a estimé que M. Morisset ne respectait pas les valeurs définies par le collectif qui lui a permis d'être élu, ainsi que le code éthique de l'élu et le contrat de coopération.

En conséquence, le collectif a pris les décisions suivantes par consentement :

- Demander à Marc Morisset de démissionner du conseil municipal
- Marc Morisset ne fait plus partie du collectif Saint Médard en Jalles DEMAIN

Le Collectif Saint Médard en Jalles DEMAIN

CONTACT PRESSE:

Nicolas pour le collectif Saint Médard en Jalles DEMAIN - smjd2020@gmail.com